

Programme suisse pour Erasmus+

Demande de subvention pour une visite préparatoire

Les commentaires relatifs à la demande de subvention figurent dans le document « Critères de financement des visites préparatoires dans le cadre du programme suisse pour Erasmus+ ». Les critères de financement ainsi que les pièces jointes exigées font partie intégrante de la présente demande de subvention. Prière d'envoyer le présent document en format PDF à info@movetia.ch.

Informations relatives à la personne / l'institution requérante

Nom et adresse de l'institution

Personne requérante

Nom Prénom

Fonction

Tél. E-mail

Coordonnées bancaires (nom de la banque / IBAN)¹

Titulaire du compte

Adresse

Remarque relative au paiement (optionnel)

Informations relatives à la visite préparatoire

Domaine :

Enseignement scolaire

Formation professionnelle

Formation du degré tertiaire

Formation des adultes

Animation jeunesse

Projet de mobilité

Projet de coopération

Institution partenaire Institution
Adresse
Ville / Pays

Date Début de la visite
Fin de la visite

Lieu

¹ Les comptes privés ne sont pas acceptés pour les domaines de la formation professionnelle et les formations du degré tertiaire.

Veillez décrire :

- les objectifs visés par la personne / l'institution requérante ;
- La valeur ajoutée fournie par la visite préparatoire par rapport à la correspondance écrite, aux échanges par e-mails ou téléphoniques ;
- le programme de la visite

Subvention demandée

1 personne : 800 CHF

2 personnes : 1600 CHF (à justifier dans la description)

Attestation

La personne / l'institution requérante atteste

- l'exactitude des données contenues dans la présente demande ;
- le respect des « Critères de financement des visites préparatoires dans le cadre du programme suisse pour Erasmus+ » ;
- qu'aucune autre subvention n'a été demandée ou obtenue pour le même objet dans le cadre d'un autre instrument d'encouragement de la Confédération ;
- accepter que d'autres documents ou informations relatifs au présent dossier soient fournis suite à la demande de Movetia;
- accepter expressément, d'une part, l'application exclusive du droit matériel suisse (à l'exclusion du droit national ou international régissant les conflits de lois) à l'objet en question et, d'autre part, la compétence exclusive des tribunaux suisses.

Lieu, date

Signature de la personne requérante

Annexes (scannées)

Lettre d'invitation de l'institution partenaire